

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-quatre février,

Le Bureau du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Verdon s'est réuni à 14 h 00 en visioconférence sous la présidence de M. Bernard CLAP.

Nombre de membres		
En exercice	Présents et représentés	Votants
22	13 + 1	14
Total des voix : 18		

Etaient présents :

10 représentants des communes (1 voix chacun) : **Bernard CLAP** : Trigance ; **Jacques ESPITALIER** : Quinson ; **Jean-Marie PAUTRAT** : Allons ; **Jean-Pierre HERRIOU** : Moissac-Bellevue ; **Arlette RUIZ** : St Julien le Montagnier ; **Alain SAVARY** : St Paul lez Durance ; **Romain COLIN** : Moustiers Sainte Marie ; **Paul CORBIER** : St Julien du Verdon ; **Raymonde CARLETTI** : La Martre ; **Philippe MARANGES** : Castellane

1 représentante des établissements publics de coopération intercommunale : (1 voix chacun) : **Michèle BIZOT-GASTALDI** : Communauté de communes Alpes Provence Verdon

Date de convocation
10/02/2022

1 représentant du Conseil régional Provence Alpes Côte d'Azur (4 voix) : **Jean-Charles BORGHINI**

Délibération
n°22_02_B2_17

1 représentant des départements (2 voix) : **Claude BONDIL**, Conseil départemental des Alpes de Haute Provence

Ont donné pouvoir (1 voix chacun) : **Magali STURMA-CHAUVEAU** (Rougon) à Michèle BIZOT-GASTALDI

Réalisation du sentier découverte du Domaine de Valx

Le Domaine de Valx-Félines se situe sur la commune de Moustiers-Sainte-Marie et s'étend sur 240 ha. Il a été acquis progressivement par le Conservatoire du Littoral depuis les années 90. En 1999, le Parc naturel régional du Verdon devient gestionnaire du site pour 30 ans.

Depuis la création de la ferme pédagogique en 2014, le Parc du Verdon porte sur le domaine un projet pédagogique centré sur l'agriculture et l'alimentation. Le Parc accueille ainsi des groupes de jeunes (écoles, collèges, lycées, centres de loisirs...) mais aussi des visiteurs (habitants et touristes) à qui sont proposés divers ateliers/stages/événements.

Dans la perspective de repenser l'accueil du public sur le domaine (schéma d'accueil en cours de réalisation) et de renforcer l'offre pédagogique, le Parc souhaite développer un parcours d'interprétation le long de ce sentier.

Pour la réalisation de ce projet, plusieurs missions ont d'ores et déjà été réalisées :

- 2020 - stage visant à définir les contours et le contenu de ce sentier d'interprétation
- 2021 – étude pour la conception du sentier d'interprétation par le bureau d'étude Passe Muraille
- 2022 [1er trimestre] – création graphique et mise en page des supports (en cours de réalisation)

La dernière étape consiste désormais en la réalisation du sentier découverte (fabrication et implantation des supports d'interprétation, travaux d'aménagements...).

Objectifs et enjeux du parcours :

- renforcer l'offre pédagogique du domaine
- proposer un sentier adapté au public familial
- valoriser les nombreux patrimoines du domaine de Valx (patrimoines bâti, historiques, immatériels etc.)

Principes et contraintes :

En raison de l'orientation agricole passée et présente du domaine, le sentier s'organise autour de deux idées fortes, d'une part l'adaptation constante de l'agriculture aux contraintes qu'elles soient environnementales ou sociétales, et d'une autre part l'histoire du domaine comme témoin et outil de compréhension de l'agriculture.

Le parcours doit être adapté aux familles, interactif et intégré au paysage existant.

Résultats attendus :

- Réalisation et implantation des supports d'interprétation
 - Fabrication et pose des mobiliers pédagogiques dont les maquettes ont été conçus préalablement
 - Fabrication et pose des silhouettes d'animaux en métal
 - Réalisation de l'ensemble des aménagements paysagers
 - Fabrication et pose de la signalétique
 - Réalisation des éléments des parcours secondaires
-
- Maitrise d'œuvre : suivi de la production et de l'implantation des supports de médiation du sentier d'interprétation

Le bureau du Passe muraille a été retenu lors d'un précédent marché pour assurer la maitrise d'œuvre de l'ensemble des travaux, il devra donc assurer le suivi de la réalisation des équipements d'interprétation extérieurs sur le sentier du Domaine de Valx : suivi de la fabrication et de la pose des équipements définis ainsi que de la réalisation des aménagements.

Il est proposé de réaliser le parcours d'interprétation sur l'année 2022 et de solliciter pour cela des subventions auprès de la Région Provence Alpes Côte d'Azur (80%).

Sachant qu'une convention L322-10 a d'ores et déjà été signée entre le Parc gestionnaire du site et le Conservatoire du littoral, pour la conception et la réalisation du sentier découverte. Le Conservatoire financera donc la moitié de l'autofinancement du Parc (soit 10 % du coût de l'opération). Cette convention permet par ailleurs au Parc de récupérer le FCTVA sur le coût de l'opération.

Coût total HT : 90 426 € (6 130 € Maitrise d'œuvre et 84 296 € Travaux)

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (80%) 72 340 €

Autofinancement..... 18 086 €

Dont Conservatoire du Littoral 9 024 € (49,9 % de l'autofinancement restant à charge)

Dont Parc du Verdon 9 062 € (50,1 % de l'autofinancement restant à charge)

Entendu l'exposé du Président, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, les membres du Bureau :

- approuvent l'opération ainsi présentée ;
- autorisent le Président à solliciter les partenaires financiers ;
- autorisent le Président à signer toute pièce utile à la réalisation de ces opérations.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et l'an susdits
Suivent les signatures

Pour extrait conforme

*Acte rendu exécutoire
Après transmission en Préfecture*

*Le _____
et publication le _____*

22_02_B2_17

